

# Près de Rouen, ces collégiens revendent les plantes jetées en jardinerie

Des élèves du collège Paul-Éluard à Saint-Étienne-du-Rouvray ont créé une mini-entreprise. Ils revendent des plantes jetées par les jardinerie. Un projet écologique et solidaire.



Les 4eA du collège Paul-Éluard de Saint-Étienne-du-Rouvray lors du festival des mini-entreprises à la Foire internationale de Rouen, le 27 mars 2023.

Récupérer des plantes dont les jardinerie se débarrassent afin de leur offrir une seconde vie. C'est le sens d'une initiative originale lancée par des élèves du collège Paul-Éluard, à Saint-Étienne-du-Rouvray, près de Rouen, et leur professeur de français, Alexis Morisse.

Pour cela, ils ont créé une mini-entreprise. Son nom : Seconde chance. Une appellation qui résume bien les différentes dimensions de leur démarche, à la fois écologique, soli-

daire et gratifiante pour cette classe de 4e Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), composée d'adolescents en difficulté d'apprentissage ou personnelles.

[Ce que l'on sait de ces nouvelles écoles à commune Saint-Étienne-du-Rouvray](#)

### Lutter contre le gaspillage des plantes invendues

"Chaque jour, des milliers de fleurs sont jetées, exposent les collégiens dans la plaque de présentation de leur projet. Les fleuristes, tout comme les commerçants, n'ont pas d'autres choix que de mettre aux ordures leurs invendus (plantes abîmées, erreur d'étiquetage...)."

Pour lutter contre ce gaspillage et sauver les plantes de la poubelle, nous avons décidé de les récupérer afin de leur offrir une "seconde chance" puis de les vendre.

-

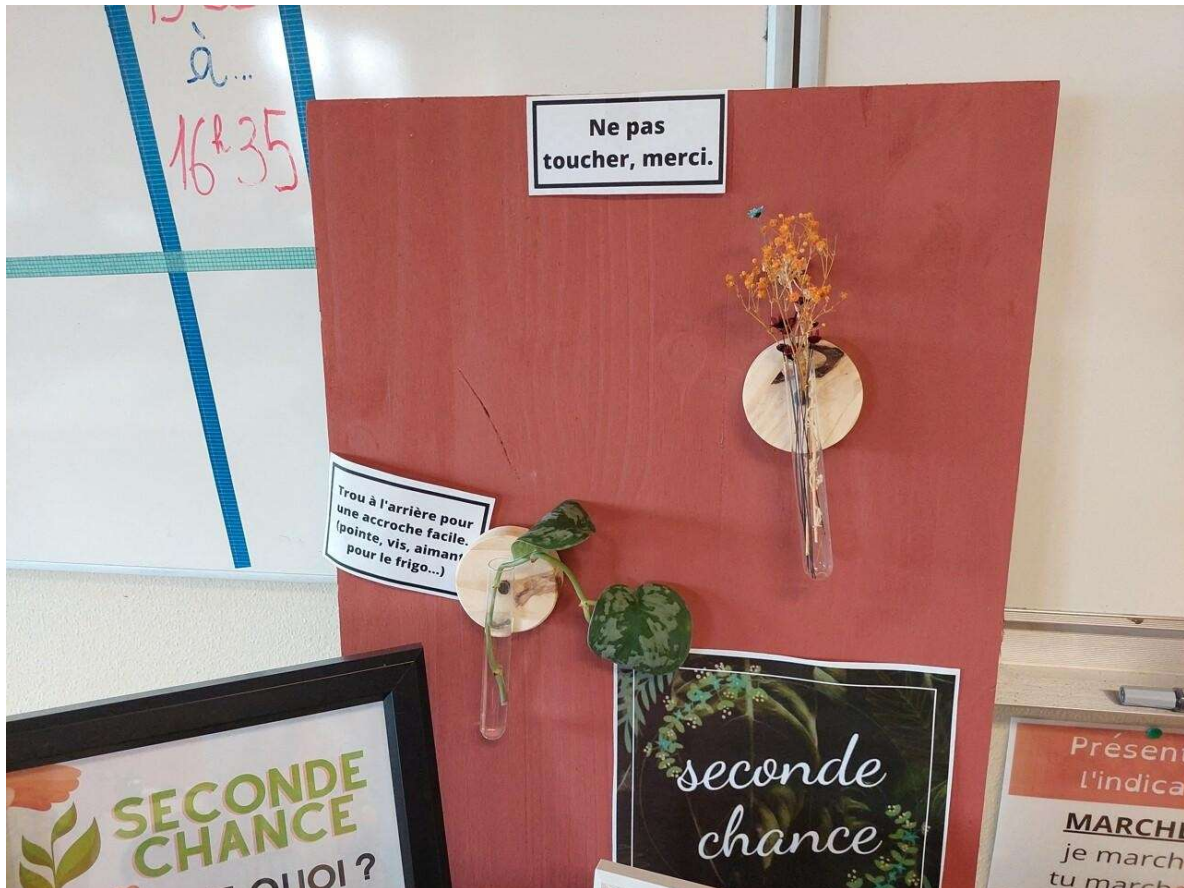
Toutefois, récupérer ces invendus n'est pas chose aisée. "Nous avons envoyé des mails à une vingtaine de jardinerie. Seules deux de la rive gauche ont répondu", raconte Alexis Morisse. L'enseignant préfère garder le silence sur l'identité de ces enseignes, à leur demande. « On ne parle pas forcément du gaspillage des plantes, cela reste un sujet tabou. »

Si la loi impose aux commerçants de donner leurs invendus alimentaires depuis 2016 et certains invendus non alimentaires depuis janvier 2022, il n'existe aucune obligation semblable pour les fleurs, graines et autres plants destinés au rebut.

[Aux commune Serres stéphanaïses, près de commune Rouen, trois décennies de passion du végétal](#)

### Un porte-plante en verre et bois recyclé

Pour revendre les invendus récupérés, les 4eA de Paul-Éluard ont mis au point un porte-plante. Il est constitué d'une éprouvette en verre servant de contenant, collée par un double aimant à un disque en bois de sapin recyclé. Celui-ci est percé d'un trou à l'arrière pour être facilement accroché de différentes manières (pointe, vis, aimant pour le frigo...).



Les porte-plantes mis au point par les 4eA du collège Paul-Éluard de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Travail sur les matières, le marketing, définition d'un prix de vente, calcul d'un bénéfice... Ce projet permet aux collégiens de "vivre une expérience concrète, professionnalisante", souligne Alexis Morisse.

En effet, chacun tient un rôle particulier : directeur général, trésorier, commercial, responsable communication... "On a appris à s'exprimer, communiquer, à ne plus être timide, à travailler en équipe", expliquent les intéressés, rencontrés mardi 11 avril 2023.

[Une recyclerie de jouets ouvre au <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="bedec6a8-b4c9-46b3-a90e-9625c129951e">Grand-Quevilly</span> : une première dans la métropole de <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="4bbd7554-ae1d-4650-b04b-31a1dbef0412">Rouen</span>](#)

Doublement récompensés

Pendant six mois et à raison de deux heures par semaine, ils se sont préparés au festival des mini-entreprises. Un événement organisé le 27 mars dernier par l'association Entreprendre pour apprendre qui accompagne également les élèves et leurs enseignants sur les questions juridiques et administratives.

Face à 31 autres mini-entreprises réunies au parc des expositions de Rouen, en pleine Foire internationale, les Stéphanois ont décroché deux prix : celui de l'égalité entrepreneuriale homme-femme et celui du développement durable.

Mais ils ont surtout pu proposer leurs créations aux nombreux visiteurs de la foire. Pas un exercice facile, reconnaît Shahiyn : "On n'a pas réussi à vendre le matin, on était trop timide. Après, on a décidé de baisser le prix du porte-plante de 9 à 7 euros. » Un choix qui s'est avéré payant.

[L'un des derniers bâtiments Pailleron va disparaître de ce collège près de <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="4bbd7554-ae1d-4650-b04b-31a1dbef0412">Rouen</span>](#)

Des fonds pour Enzo, atteint d'une maladie rare

Forts de ce succès, les entrepreneurs en herbe comptent organiser une seconde vente au collège Paul-Éluard, "peut-être en mai après les vacances", indique leur professeur. On pourrait y trouver notamment des plants de tomates.

20 % des bénéfices réalisés par Seconde chance seront reversés à l'association De l'espoir pour Enzo. Basée à [Maromme](#), elle vient en aide à un enfant de 9 ans atteint du syndrome de Sanfilippo. Une maladie neurologique rare, incurable, d'origine génétique.

"La mère d'Enzo est venue devant la classe parler de la maladie de son fils, relate Alexis Morisse. Il a besoin d'un fauteuil roulant, d'un lit médicalisé, de soins en hôpital de jours..."

"C'était trop bien, à refaire"

Pour les élèves, cet engagement contribue à donner du sens à leur mission. "C'est un challenge, résume leur professeur. Plus ils vont se donner, plus ils pourront réunir de fonds." L'argent qui ne sera pas remis à l'association servira à financer une sortie scolaire.

Alors que la fin de l'année scolaire approche, se pose la question de la suite. "Le projet est censé s'arrêter là mais on pourrait le reconduire l'année prochaine ou en changer complètement."

C'est en tout cas la volonté des premiers concernés. "C'était trop bien, à refaire", lancent-ils enthousiastes. Seconde chance pourrait donc, elle aussi, avoir droit à une seconde vie.

Pour tout renseignement : [alexis.morisse@ac-normandie.fr](mailto:alexis.morisse@ac-normandie.fr)